

## **Réforme hospitalière : Plus 40% des recettes en deux ans**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-08-2008 22:31:46

- **La mise en place de l'AMO n'a aucun impact sur cette performance**
- **Désordre, insalubrité, corruption... sévissent toujours**
- **Nomination de nouveaux directeurs, toujours attendue**

En l'espace de 2 ans les hôpitaux publics ont augmenté leurs recettes de 40%. C'est en partie grâce à la réforme hospitalière qui a permis de réhabiliter les hôpitaux et acquérir de nouveaux matériels.

«L'entrée en vigueur de l'assurance maladie obligatoire (AMO), principal chantier de la réforme du financement du secteur de la santé, n'a rien à voir avec ces résultats», indique-t-on auprès de la direction des hôpitaux et des soins ambulatoires (DHSA). Il est encore trop tôt pour parler de l'impact de l'AMO sur le financement des hôpitaux, affirme-t-on. Cet impact ne se fera ressentir que lorsque les assurés AMO choisiront de se faire soigner dans les hôpitaux. Ces derniers doivent ainsi jouer la carte de la qualité afin de devenir plus attractifs pour les patients, les nouveaux assurés préfèrent se faire soigner dans le secteur privé. D'ailleurs, le ministère de la Santé s'est préparé à la mise en place de l'AMO en augmentant sensiblement la subvention allouée aux hôpitaux publics préfectoraux et régionaux, notamment en matière de budget médicaments. Pour leur permettre de répondre au mieux à toute demande supplémentaire.

L'augmentation continue des dépenses de soins et de fonctionnement des hôpitaux constitue un défi auquel font face les gestionnaires dans les hôpitaux. Selon la DHSA, la rationalisation des dépenses s'impose dès lors qu'elle peut affecter la viabilité des budgets hospitaliers, toujours tributaires de celui du ministère de la Santé.

Les réformes de la dépense publique et la promotion de la gestion par résultats ont amené le ministère de la Santé à adopter une démarche de contractualisation avec les services déconcentrés. C'est ainsi que des budgets-programmes ont été signés avec 6 régions couvrant la période 2007-2009. Le but étant d'optimiser les plateaux techniques des hôpitaux et leurs ressources humaines. Et ce pour responsabiliser davantage les dirigeants. «C'est la culture du résultat qui doit primer», avait déclaré Yasmina Baddou, ministre de la Santé, lors des rencontres de la primature.

Toutefois, la gestion du système de santé ne dépend pas uniquement de moyens financiers, mais surtout d'une méthodologie et d'une approche managériale. Les gestionnaires doivent s'inscrire dans la logique de l'actualisation des connaissances et de la réforme des systèmes de gestion.

Dans ce sens, de nouveaux modules de gestion ont été développés et implantés dans le cadre du Projet de financement et de gestion du secteur santé (PFGSS). Ils ont trait notamment à la gestion des ressources humaines et la gestion financière et comptable, dans le but d'améliorer la qualité des soins et l'efficacité managériale des responsables hospitaliers.

Les systèmes d'information hospitaliers (SIH) ont également été touchés. Leur architecture

fonctionnelle a été revue pour leur permettre d'intégrer les nouveaux modules de gestion. Un programme d'informatisation complète du SIH a même été implanté à l'Hôpital Hassan II d'Agadir. «Une extension vers d'autres sites hospitaliers est en cours d'étude», indique-t-on auprès de la DHSA.

Le programme de restructuration des hôpitaux a intéressé également la gestion des ressources humaines. Malgré la multiplication des grèves du corps soignant (infirmiers, médecins résidents et internes...), la DHSA met l'accent sur les principaux acquis, notamment l'instauration par décrets (2007) de deux nouveaux types d'indemnisation: indemnités de responsabilités (pour les directeurs des établissements hospitaliers, des responsables médicaux et paramédicaux), les gardes et les astreintes seront également indemnisées.

Par ailleurs, l'augmentation de la subvention allouée aux hôpitaux publics préfectoraux et régionaux n'a pas pu régler le problème de la maintenance du matériel et celui de l'inexistence des médicaments. «Un programme de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier et des équipements a été instauré dans le cadre de la réforme pour pallier les principaux dysfonctionnements qui touchaient les équipements et les infrastructures des hôpitaux», affirme un responsable à la DHSA.

De son côté, l'approvisionnement en médicaments est toujours problématique. Le retard vient en tête et les hôpitaux sont livrés deux ans après la commande. Le ministère avait émis depuis le début de l'année son souhait de créer, fin 2008, de vraies pharmacies au sein des 130 hôpitaux que compte le Royaume. Ceci ne réglera pas pour autant le problème de l'approvisionnement puisque la procédure d'achat est toujours centralisée.

Entamée depuis 2000, la réforme hospitalière devait faire de l'hôpital une entité «moderne» de production de soins. Elle devait normalement apporter son lot de solutions aux problèmes qui sévissent dans nos hôpitaux. Force est de constater que, désordre, insalubrité, corruption, locaux délabrés, matériels désuets... caractérisent toujours ces structures de soins.

L'essentiel des efforts doit être axé autour de la gestion, de l'accueil et du changement des mentalités. Le changement promis par Yasmina Baddou à la tête des établissements hospitaliers (cf. [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)) va-t-il redonner un nouveau souffle à la réforme? Selon des sources proches du dossier, les nominations se feront certainement parmi les lauréats de l'institut national de l'administration sanitaire, des profils formés à la gestion dans les structures de soins.

## Corruption

La corruption continue à entacher l'image des hôpitaux. La stratégie du ministère de la Santé pour la période 2008-2012 a fait le choix de réagir contre ce fléau avec fermeté. En effet, la corruption touche les établissements hospitaliers à tous les niveaux. Des mesures sont préconisées pour promouvoir davantage de transparence dans la gestion et les prestations de services de santé. «Un numéro vert sera bientôt mis en place pour recueillir les plaintes et doléances des citoyens qui pensent être victimes de tels agissements», souligne la DHSA. Le ministère de la Santé entend d'ailleurs mieux exploiter les fonctions de l'Inspection générale.

## L'Economiste